

gration vers les cités et les villes pour encombrer davantage le marché du travail.

L'hon. M. MANION: On m'a déclaré, bien que j'ignore si c'est vrai, que dans les provinces de l'Ouest, actuellement, le ministère emploie certains manœuvres temporairement, mais je ne sais à quoi. On a prétendu que ces hommes avaient travaillé, disons six mois, avaient été congédiés, puis réengagés, cela dans le but de violer la loi du service civil. C'est une déclaration qui m'a été faite et je la répète au ministre pour qu'il la nie si elle est fausse ou qu'il fasse ses commentaires à ce sujet, comme il le voudra.

L'hon. CH. A. STEWART: La loi du service civil nous donne le droit d'employer des ouvriers surnuméraires pendant trois mois, je crois, et cela doit se faire avec entente que cet emploi est purement temporaire. Si l'emploi dure plus longtemps, l'homme doit passer les examens de la commission et devenir employé permanent. Cela s'est produit dans un ou deux cas, mais à un degré très restreint. J'avoue franchement que c'est un obstacle au fonctionnement du département d'immigration, où le service varie souvent et où il faut attendre le long procédé des examens dans le but d'avoir un employé qui servira quelques mois. La même chose est vraie des Territoires du Nord-Ouest. Les honorables député verront que j'ai placé au Feuilleton un projet de loi demandant un peu plus d'indulgence à l'égard de l'emploi de fonctionnaires qui sont à des milliers de milles, dans la région du nord. Néanmoins, je pense que la commission du service civil m'accordera le privilège de m'occuper des quatre ou cinq employés qui sont dans cette région et peuvent se déplacer d'un point à un autre, où l'on découvre du pétrole et où les gens se précipitent pour faire enregistrer leurs titres. Sauf cela, je n'ai pas de plainte sérieuse à formuler. La chose à laquelle l'honorable député fait allusion ne se produit pas beaucoup. Il peut se trouver dans le ministère deux ou trois cas où de l'emploi est donné à des centaines de gens.

Quant au point soulevé par mon honorable ami, je dois dire qu'il se produit sans cesse des froissements. Actuellement, il y a à la frontière des imprimeurs désireux d'aller à Montréal, où les imprimeurs sont cependant nombreux. Je dis cela pour donner une idée de nos difficultés. Ces hommes refusent de travailler; une grève existe. Comme je puis comprendre la situation, les hommes refusent

de travailler dans certains établissements, non seulement de Montréal, mais d'ailleurs au Canada. Je ne suis pas très au courant de la situation. Nous essayons de nous tenir au courant de la situation ouvrière dans tout le pays. Je dis à mes honorables amis les progressistes de l'Ouest que, durant deux semaines, j'ai absolument défendu l'entrée au pays d'ouvriers de ferme des Etats-Unis allant en Saskatchewan et que beaucoup de cultivateurs de la Saskatchewan, qui auraient pu recevoir de l'aide des Etats-Unis ont dû s'en passer et faire leur travail eux-mêmes bien qu'en Colombie-Anglaise, à Winnipeg et à Toronto il existe un grand nombre de sans-travail. Ces ouvriers ne veulent pas travailler sur les fermes, ils n'aiment pas ce genre de travaux. Je tâche de m'entendre avec le département du Travail dans ces questions. Après un laps de deux semaines j'ai été forcé de lever l'interdiction et de permettre l'entrée d'émigrants venant des Etats-Unis.

Au sujet des déclarations fausses, je n'ai pas de difficulté à admettre que cela peut arriver. Il y a une certaine catégorie d'émigrants qui viendront en Canada, quelles que soient les conditions économiques, et on me blâme constamment parce que ces émigrants se dirigent sur les villes. Cependant, je ne partage pas l'opinion de M. Moore, qui prétend qu'on doit interdire complètement l'entrée du Canada aux étrangers, parce que les conditions économiques actuelles les empêcheront de se procurer du travail. Nous sommes forcés de refuser l'entrée dans ce pays à toute une catégorie de bons artisans anglais qui feraient d'excellents colons et nous les avertissons qu'il n'y a pas d'emplois pour eux en Canada. Nous faisons tout le possible à cet égard. Pour vous en convaincre, vous n'avez qu'à vous informer du nombre de ceux qui sont admis: il n'y en a pas assez pour répondre aux besoins. Si l'on compte sur l'immigration pour développer le Canada, il faudra l'encourager davantage. Je suis convaincu que l'abondance de l'immigration ne peut nuire au pays. Nous favorisons autant que possible la venue de gens qui feront de la culture.

Un collègue a déclaré que la situation de l'apiculture ne permet pas d'encourager les immigrants à venir en faire. C'est un point qu'on pourrait discuter. Nous nous attachons à encourager les agriculteurs et les ouvriers de ferme à venir s'établir en Canada. S'il y a des individus, hommes ou femmes, qui font de fausses déclara-